

Les mêmes insignes, Pie V les avait conférés en 1570 au duc d'Albe et en 1571 à Don Juan d'Autriche<sup>1</sup>.

Par contre, toutes les pièces connues prouvent que Grégoire XIII n'eut aucune part directe dans la préparation et l'exécution du massacre. Sans parler de la tension des rapports entre le gouvernement royal et le Saint-Siège, au cours de l'été 1572, qui rend invraisemblable toute accointance secrète, il y a lieu d'être attentif aux embarras du nonce Salviati. Ce personnage avait été envoyé à la cour de France pour faire plaisir à Catherine, dont il était parent. Or, sa conduite le discrédita fortement auprès des Français. « Je feis assez entendre à Voz Majestez, écrivait Ferrals le 29 juillet 1572, le peu d'affection que l'évesque Salviaty monstroit porter au bien et utilité de leurs affaires et que, au contraire, il estoit entièrement disposé et affectionné au party des Espaignolz : ce qu'ayant depuys cogneu plustôt estre augmenté que diminué, je ne puy moins pour le service de Vostre dicte Majesté de l'advertir qu'il sera bon qu'elle se prépare et face advertir ses principaulx ministres de ne luy communiquer chose qu'elle ne désire estre incontinent entendue delà et deçà par les ambassadeurs et ministres du Roy catholicque<sup>2</sup>. » On pourrait supposer que les tendances « espagnoles » de Salviati et ses indiscretions durent plaire à Grégoire XIII et aux chefs catholiques.

Mais les Guises, et en particulier le cardinal de Lorraine, portaient au nonce une véritable haine, qu'alimentaient des rancunes personnelles. Un des motifs de la création du légat Orsini était précisément que la Curie n'avait aucune confiance dans le zèle de Salviati. A la fin du mois d'août 1572, les personnes bien informées annonçaient son rappel prochain<sup>3</sup>.

1. Ferrals à Charles IX, 1572, 30 décembre, Rome (Bibl. nat., ms. fr. 16040, fol. 12; orig.).

2. Ferrals à Charles IX, 1572, 29 juillet, Rome (Bibl. nat., ms. fr. 16040, fol. 156; orig.).

3. Fr. Gerini au prince de Toscane, 1572, 29 août, Rome (Arch. d'État de Florence, Mediceo, 3291, fol. 255-256; orig.).